

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Décès de René Burri

Le Conseil d'Etat salue la mémoire de René Burri, décédé le 20 octobre, et rend hommage à l'homme, au témoin, au photographe universel, qui avait choisi le canton de Vaud et le Musée de l'Elysée pour installer sa Fondation et lui confier son fonds photographique.

C'est avec infiniment de tristesse que le Conseil d'Etat a appris le décès de René Burri le 20 octobre. Il tient en premier lieu à faire part de sa profonde sympathie à sa famille, en particulier à son épouse Clotilde, à tous ses proches et à l'ensemble des personnes oeuvrant au sein de la Fondation René Burri, abritée par le Musée de l'Elysée.

Des contacts étroits de confiance et d'estime entre le photographe et le directeur du musée, Sam Stourdzé, avaient permis de conclure en juin 2013 une convention entre la Fondation René Burri et la Fondation du Musée de l'Elysée, pour le dépôt de 20 ans, renouvelable, de son fonds photographique au musée. Le Conseil d'Etat avait aussitôt dégagé les moyens financiers et en ressources humaines nécessaires à l'accueil de la Fondation René Burri ainsi qu'à la gestion, à la conservation et à la mise en valeur de ce fonds qui constitue un des pôles majeurs des archives photographiques du musée.

Les conseillers d'Etat Anne-Catherine Lyon et Pascal Broulis, qui avaient eu le privilège de rencontrer René Burri pour l'assurer de l'appui de l'Etat de Vaud aux actions entreprises pour accueillir son travail et son oeuvre, et lui présenter le projet de Pôle muséal qui l'avait enthousiasmé, gardent intact le souvenir de leurs échanges pleins d'humanité et d'humour. Demeure intacte aussi la forte impression que leur fit, ainsi qu'à celles et ceux qui ont eu la chance de croiser son chemin, l'homme autant que l'artiste.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 octobre 2014

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 ; DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 021 316 20 01